



Lancement de la démarche

**BORDEAUX
GRANDEUR
NATURE**

programme de végétalisation
de la ville.

#Saison1

Protéger – Renouveler – Planter – Participer

#Saison1



Bordeaux enclenche sa reconquête végétale !

La nature en ville est essentielle pour se sentir mieux, respirer mieux, vivre mieux ensemble.

Elle est également indispensable pour répondre à l'urgence climatique.

Et c'est naturellement que nous avons pour priorité de la replacer au cœur de notre cité.

La Ville de Bordeaux lance aujourd'hui la « série » Bordeaux grandeur Nature et présente la première saison d'un programme qui permettra au cours de ces prochaines années de passer d'une ville très minérale à une ville plus végétale et plus agréable à vivre. Avec Bordeaux grandeur Nature, l'équipe municipale porte une démarche très volontariste de reconquête végétale de la ville, articulée autour de 4 axes : protéger, renouveler, planter, participer.

Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie globale de végétalisation, en structurant la ville autour d'une charpente verte. Celle-ci sera un bien commun des Bordelais, favorisera le lien social et permettra de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Notre objectif ? Que tout Bordelais ait un espace végétalisé à moins de 10 minutes à pied de chez lui.

Nous tiendrons nos engagements de préserver de grands espaces naturels et de revoir les projets urbains pour tendre vers le zéro artificialisation. Du côté de la végétalisation de l'espace public, parmi les nouveautés, nous allons planter des micro-forêts en cœur de ville, à la place d'espaces aujourd'hui

imperméabilisés ainsi que des arbres fruitiers. Notre stratégie se distingue également par l'implication des habitants, invités, partout où cela sera possible, à végétaliser l'espace public et privé, avec le soutien de la Ville.

Ainsi, notre objectif est qu'à l'issue de ce programme, tout Bordelais ait un espace planté à moins de 10 minutes à pied de chez lui.

Pierre Hurmic,
Maire de Bordeaux

Bordeaux grandeur Nature #Saison1

Dès cette saison, trois politiques sont lancées par la Ville de Bordeaux, avec l'appui de Bordeaux métropole :

1/ le plan Nature en Ville : créer une charpente verte en plantant partout où c'est possible

2/ le plan « Végétalisons ensemble » : créer une boîte à outils à destination des habitants

3/ le plan Canicule, d'un montant de 600.000€, qui s'alimente des deux précédents avec le déploiement accéléré de fontaines et de jeux d'eau.

Bordeaux grandeur Nature, c'est :

> **la mise en œuvre de nouveaux outils** permettant d'amplifier la capacité à investir les lieux de plantation : un marché d'étude et d'assistance a été lancé pour accroître le programme de plantation de la saison 2020/2021;

> **une accentuation des plantations** de type forestière soulignant la stratégie des « forêts en mouvement ». Ainsi, la première micro-forêt à Bordeaux implantée sur l'espace public en lieu et place d'une zone minérale dédiée au stationnement verra le jour à Bordeaux Sud.

> **la synergie naissante** des acteurs de la Ville et un changement de vision autour de l'aménagement de l'espace public : des concessionnaires réseaux qui s'intéressent aux démarches de plantation et souhaitent partager leurs programmes de création et renouvellement de réseaux ; des déplacements de réseau perdant le statut de tabou.

> **une attention portée** à la préservation des arbres dans les projets

Une dynamique est en route avec des changements essentiels qui doivent permettre d'arboriser des lieux autrefois inaccessibles pour des raisons de contraintes urbaines, de mobilités, de politiques de l'espace public, contribuant à marginaliser la végétalisation au profit d'une vision fonctionnelle.

La saison 2020-2021 est la 1^{ère} des saisons de Bordeaux grandeur Nature

C'EST INÉDIT À BORDEAUX :

Les micro-forêts

5 micro-forêts programmées

Les plantes nourricières

100 arbres fruitiers plantés

L'urgence climatique

600.000€ dédiés dont un budget plantation multiplié par 3 par la ville de Bordeaux: 300.000€ en 2020 contre 100.000€ en 2019

La méthode

effectif en #saison6 - créer une charpente verte structurant la ville

Les 4 axes de Bordeaux grandeur Nature

La reconquête végétale de Bordeaux s'appuie sur 4 axes : **protéger, renouveler, planter et participer.**

1/ Protéger

> **sanctuariser** les espaces en friche pour les protéger de la bétonisation.

La municipalité de Bordeaux sanctuarise les 45 ha du Parc de la Jallère et demande son intégration au périmètre de l'OAIM du Parc des Jalles.

Une intégration qui sera effective dès janvier 2021 ; dans la modification du Plan local d'urbanisme, ce secteur sera passé en zone naturelle.

> **réviser** les grands projets d'urbanisation pour intégrer beaucoup plus de pleine terre, limiter l'artificialisation des sols et désimperméabiliser.

Par exemple, sur le projet Bastide Niel, à coût constant, 9 des 15 hectares d'espaces publics seront en pleine terre, contre 5 auparavant.

> **enclencher** la modification du PLU pour protéger les cœurs d'îlot et les arbres remarquables du domaine privé.

> **augmenter** le budget de la direction des Espaces Verts pour financer l'étude d'un schéma directeur de gestion des parcs et jardins.

2 / Renouveler

> **renforcer** les moyens pour répondre plus rapidement aux demandes de réalisation de fosses de pas de porte et de végétalisation.

> **enclencher** une démarche pro-active pour accélérer la végétalisation des rues avec les habitants.

> **organiser** les process pour répondre à une vision structurante des trames vertes de la Ville.



3/ Planter

> **changer** de méthode : la Ville va planter des arbres mais aussi des strates plus basses, pour développer beaucoup plus d'espaces désimperméabilisés, de pleine terre, pour que Bordeaux respire.

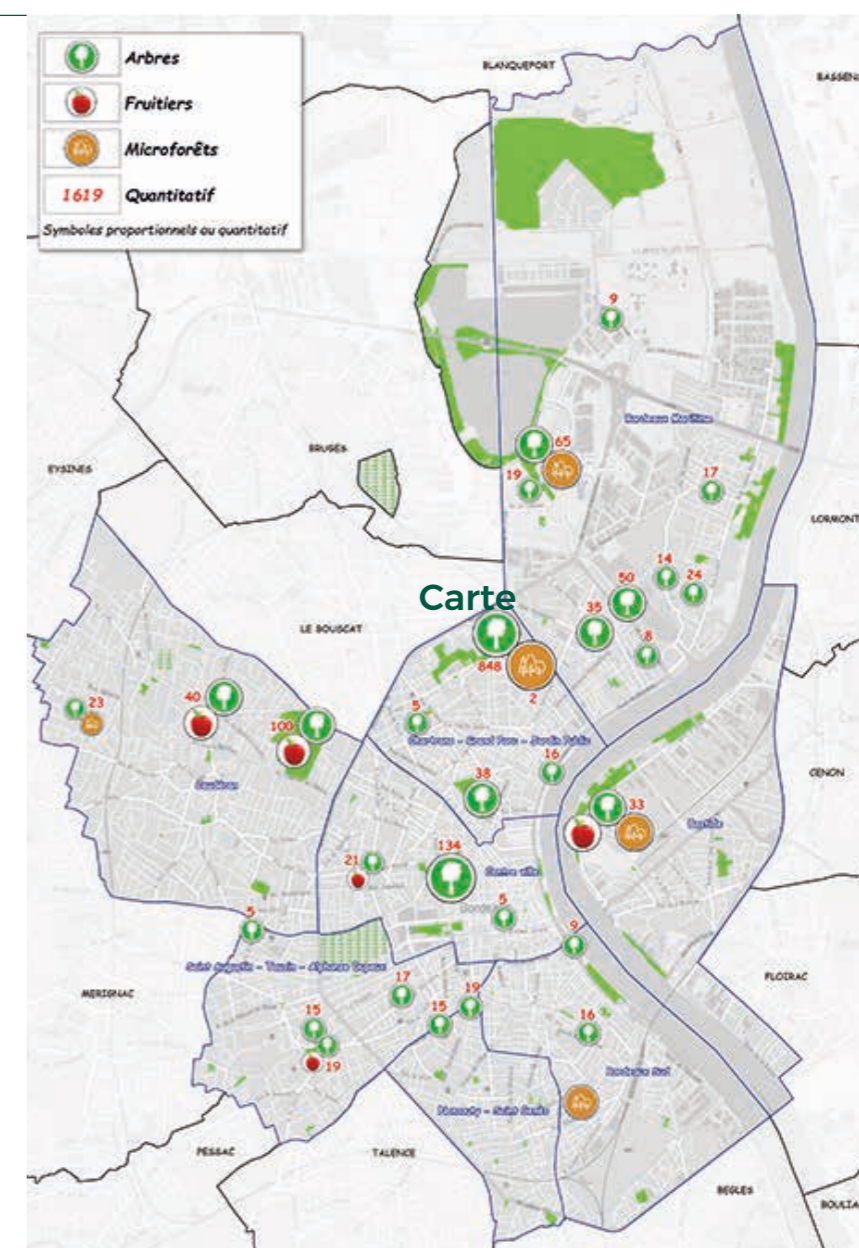
La Ville de Bordeaux s'inscrit dans le programme «1 million d'arbres sur le territoire métropolitain».

> **créer** de nouveaux espaces plantés comme les micro-forêts urbaines (5 exemples cette saison)

> **donner** à l'arbre une fonction nourricière (100 arbres fruitiers plantés cette saison)

> **multiplier** par 3 le budget de la Ville consacré aux plantations : 300 000€ (au lieu de 100 000 €).

Bordeaux grandeur Nature - #saison1
Programme de plantations d'arbres saison 2020-2021 (dans les parcs et jardins)



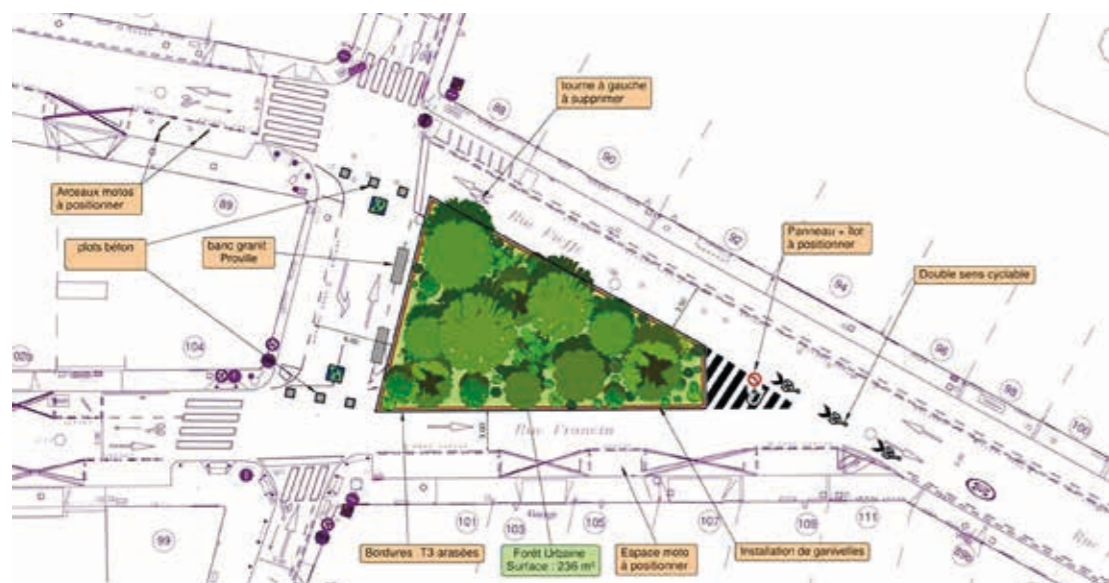
Bordeaux grandeur Nature #saison1 : les premières micro-forêts urbaines

Les forêts en mouvement s'inspirent du concept des jardins en mouvement créés par le paysagiste français Gilles Clément. Elles reposent sur l'idée de reconstitution d'espaces arborés fondés sur une dynamique naturelle, sur une coopération avec l'environnement en place et assurant la promotion d'espaces en perpétuelle évolution. Elles viennent modifier l'approche de la végétalisation de la ville, héritée des traditions du 19^{ème} siècle, encore à l'œuvre aujourd'hui. Elles visent à restaurer une forme de naturalité originelle et portent une dimension sociale forte.

Des micro-forêts urbaines, pourquoi ?

Un espace densément arboré de 100m² en cœur de ville permet d'abaisser la température de 1°C dans les rues adjacentes, dans un rayon de 100 mètres, lors de pics de chaleur.

Transformation de la placette Billaudel, Fieffé, Françin en micro-forêt



Afin de créer un îlot de fraîcheur, la placette en triangle de la placette Billaudel, aujourd'hui entièrement minérale, va être transformée, dès cette saison de plantation, en micro-forêt urbaine expérimentale.

Une concertation a été menée avec les riverains, qui a montré un enthousiasme fort de la grande majorité des participants.

Des atouts nombreux

- résilience renforcée face aux aléas climatiques
- meilleure résistance face aux changements climatiques
- développement rapide de la biodiversité faunistique
- atténuation des îlots de chaleur
- **atouts sociaux** : projets participatifs
- **atouts paysagers** : développement accéléré
- amélioration des écosystèmes forestiers
- adaptation aux variations de sols
- meilleure activité biologique des sols
- **des coûts faibles** : 100m² = 3 500 € (hors remplacement du sol)

4 / Participer

> **enclencher une démarche pro-active pour accélérer la végétalisation des rues avec les habitants.**

> **donner les moyens de planter aux habitants, aux collectifs, aux associations, aux commerçants, en instaurant le permis de végétaliser.**

La Ville de Bordeaux souhaite permettre aux habitants de jardiner en autonomie avec plus de liberté et en complémentarité, avec des trottoirs vivants, des jardinières sur les trottoirs, aux pieds des arbres, des fosses de plantation, des jardinières ou dans des bacs sur des places de stationnement, ...

Envie de participer à la végétalisation de Bordeaux ?

Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public. Pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans le jardinage devant chez eux, avec leurs voisins, en famille ou seul, le permis de végétaliser est fait pour eux.

Ce dispositif permettra de disposer d'un espace et de s'occuper d'un petit bout de jardin inédit.

Les avantages :

- Embellir notre rue, notre quartier, pour améliorer notre cadre de vie ;
- Rencontrer, partager et créer de nouveaux liens avec nos voisins ;
- Participer au développement de la biodiversité en ville par le biais de la végétalisation.

Le permis de végétaliser, comment ça fonctionne ?

Chaque habitant, à titre individuel ou collectif, pourra demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner dans la rue.

Sur le trottoir ou sur une place, **le permis de végétaliser ne concerne que l'espace public.**



Mise en place d'un outil numérique permettant de faciliter la végétalisation de l'espace public.

Pour les agents de la Ville, il permettra :

- > de guider le demandeur dans son projet, avant et pendant sa demande,
- > de recevoir et traiter des dossiers de permis de végétaliser, de suivre l'ensemble des projets

Et pour les habitants, il s'agit :

- > de trouver où planter, quoi planter et comment planter près de chez soi en quelques clics,
- > de savoir où trouver des conseils de plantation et d'entretien

En fonction des retours utilisateurs les évolutions futures pourraient permettre de cartographier l'univers des possibles pour végétaliser de façon plus large en recensant les zones favorables en fonction des contraintes (voiries, réseaux souterrains, largeur de trottoir par exemples) et des opportunités (quartiers et espaces ciblés...).

Contacts presse

France-Laure Pons

07 61 85 53 72

Nicolas Corne

06 20 33 00 15

Service de presse

presse@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46

twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

